



LE PARC DU SCHEUTBOS

L'antichambre du site classé

L'aménagement du parc du Scheutbos à Molenbeek-Saint-Jean, correspond à un nouvel art des jardins : répondre aux besoins sociaux des citoyens tout en préservant et développant les potentialités paysagères et écologiques de l'endroit : celles de prés et de friches typiques de la campagne brabançonne.



UN PEU D'HISTOIRE

A l'origine, le Scheutbos, comme une bonne partie du Brabant, était recouvert par l'immense forêt charbonnière. Les défrichements commencèrent au 8^e siècle et 400 ans plus tard, pratiquement toute la zone était déboisée au profit de la culture. Plusieurs fermes, comme celles de Moortebek et de Ravensteen dépendant de la cour féodale de Brabant, sont d'ailleurs mentionnées dans les documents de l'époque.

Le lieu est aussi connu pour avoir été le théâtre d'une bataille importante au Moyen Age : le 17 août 1356, le comte de Flandre Louis de Maele, réclamant une part du duché de Brabant, y a écrasé les Bruxellois.

Et le paysage ? La carte de Ferraris montre qu'en 1775, le Scheutbos est un ensemble de bois (au nord), de cultures, d'étangs (dans le fond de la vallée) et de prairies humides. Cet espace vallonné est traversé par deux ruisseaux : le Maelbeek qui coule d'ouest en est et le Leybeek qui y prend sa source. L'urbanisation du site commence dès le siècle suivant. Progressivement, les bois disparaissent, les étangs sont asséchés, les prairies humides drainées et des routes construites. Au début du 20^e siècle, les prairies jadis cantonnées aux fonds alluviaux remplacent les cultures sur les versants. Le Leybeek s'assèche suite à la construction des boulevards Mettwie et Machtens. Puis, l'urbanisation s'accélère : une maison de repos, la Cité joyeuse, l'athénée de Molenbeek et d'immenses tours à appartements, entament le site. Sans une révision du plan de secteur en 1990, le Scheutbos aurait complètement disparu.

En 1992, la Commune de Molenbeek cède par bail emphytéotique à la Région bruxelloise une parcelle de 6 hectares au nord-est du Scheutbos pour en faire un parc destiné aux populations des nouveaux quartiers.

Aujourd'hui, le Scheutbos est donc composé de deux parties distinctes : le parc régional aménagé entre 1993 et 1995 par Bruxelles Environnement-IBGE et un site semi-naturel classé en 1997 (voir fiche « Site du Scheutbos »).

DESCRIPTIF GENERAL : DU STRUCTUREL A L'EVANESCENT

Lorsqu'ils furent confiés à Bruxelles Environnement-IBGE pour être aménagés en parc, les 6 hectares cédés du Scheutbos étaient occupés par des potagers spontanés, quelques reliques intéressantes de végétation, de grands saules et des prairies dégradées. L'ensemble ressemblait à un terrain vague parsemé de débris et de dépôts clandestins.

Vu son contexte urbanistique (immeubles-tours, maisons unifamiliales, écoles...), le parc était destiné à devenir un lieu de récréation et de promenade pour tous ses habitants. Mais il fallait aussi conserver le potentiel écologique existant.

La philosophie du projet s'articule dès lors autour d'un principe de cheminement évolutif : du côté ville, le parc est paysager et plutôt classique avec des espaces de jeux, des pelouses, des plantations rangées et structurées, des aires de repos. Par contre, en progressant vers le paysage plus rural du site du Scheutbos, le parc devient, avec un verger de hautes tiges, des prés de fauches, des zones humides et des friches, de moins en moins structuré et ordonné.

Les chemins sont les restes simplifiés des anciennes voies de circulation qui caractérisaient les lieux avant leur aménagement.

Estimant que les potagers présents sur le site constituaient une activité récréative, mais aussi sociale importante pour de nombreux Molenbeekois et qui, de surcroît, avait sa place dans le paysage, la Région bruxelloise décida de les préserver, mais en les réorganisant dans un souci de rationalité, d'homogénéité et d'esthétisme. Des haies vives, d'un grand intérêt écologique, entourent les groupes de potagers.

Le Leybeek, ruisseau en partie canalisé et enterré, fut remis à ciel ouvert. Son cours fut élargi pour créer des zones inondables et deux mares. L'élévation de petites digues de retenue a amplifié ce phénomène d'inondation permettant ainsi à une végétation et une faune typiques des zones humides de s'y développer. Elles avaient disparu avant la création du parc, les voici à nouveau observables à partir notamment du caillebotis qui mène aux prairies du site classé.

FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Les prairies du Scheutbos, qui s'enrichissent au fil des années (nouvelles espèces de fleurs, de graminées, de légumineuses), sont le refuge des grives, merles, étourneaux, pigeons ramiers et autres corneilles qui y trouvent en abondance de quoi se nourrir. Il n'est pas rare non plus d'y apercevoir un lièvre, un mulot, de petites musaraignes ou des campagnols. Des poules d'eau vivent au bord du Leybeek, et dans ses mares, des épinoches.

Dans le petit bois situé au nord et où des pics épeichettes, des roitelets huppés et des mésanges à longue queue ont été observés, poussent des orchidées (*Epipactis helleborine*). Les grands saules blancs (*Salix alba*) qui émaillaient le paysage ont été préservés pour leur intérêt paysager : ils ponctuent l'espace et créent des volumes.



© Bruxelles Environnement DEV Ouest



© Xavier Glaes

PRINCIPE DE GESTION

Bruxelles Environnement-IBGE pratique dans le parc du Scheutbos une gestion différenciée. Dans la partie plus classique du parc, côté ville, les pelouses sont tondues régulièrement, les arbres, les haies et les arbustes sont taillés et les sols brossés. Dès qu'on s'éloigne de cette zone, la fréquence des interventions est plus irrégulière : c'est l'évolution générale du biotope, les risques d'envahissement de la végétation aquatique, la volonté de conserver une diversité floristique et faunistique maximale mais aussi le souhait de permettre un usage public extensif et varié qui détermine la fauche, la taille et tout type d'entretien.

Cette gestion différenciée a un autre avantage : elle permet d'accroître les fonctions d'un même parc (écologique, récréative, sociale, éducative...).

Au Scheutbos, pour minimiser les transports, les déchets verts sont généralement réutilisés sur place : les troncs et les branchages sont disposés en tas afin de servir de refuge à la faune, ils sont parfois réduits en copeaux et étendus dans les massifs arbustifs horticoles.

Par ailleurs, les occupants des jardins potagers, se sont regroupés en association pour développer une meilleure gestion de leurs parcelles (organisation sur le terrain de conférences saisonnières, interface avec le gestionnaire c'est-à-dire Bruxelles Environnement-IBGE...) et pour travailler à la prise de conscience du public.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

SCULPTURES

Trois croissants et un arc (2000)

Cette sculpture en acier peint en rouge a permis à Thierry Bontridder (1956) de remporter le Concours de sculpture de la Région de Bruxelles-Capitale en 2000. Elle fut installée dans le parc du Scheutbos l'année suivante. Très légère malgré ses dimensions, l'œuvre est constituée de trois croissants symbolisant la course de l'astre lunaire dans le cosmos. L'arc sortant de terre qui s'y rattache évoque le lien ténu entre le ciel et la terre. Plus généralement, il s'agit d'une représentation symbolique de l'équilibre de l'univers.

MUSEES

Espace didactique sur les espèces végétales indigènes

Aménagé en même temps que la parcelle écologique, cet espace présente aux visiteurs différents milieux écologiques susceptibles d'être aménagés dans les jardins de ville privés. Par les explications qu'il donne, il répond aux besoins de l'opération « Nature au jardin », qui encourage les propriétaires de jardins à aménager leur terrain ou une partie de celui-ci en zone favorable à la faune et à la flore sauvage : comment créer des zones sèches et humides, planter des haies, pourquoi choisir des essences indigènes...

ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord, le parc Houwaert, le cimetière de Berchem-Sainte-Agathe, le Bois du Wilder et le Hoogveld.
- Au nord-ouest : le site du Mont Thabor (Dilbeek) et le Kattebroek.
- A l'ouest, le site du Scheutbos
- A l'est, le parc des Muses et les parcs Marie-José et Albert.
- Au sud, le site du Scheutbos et le parc du Peterbos.



Superficie : 6 hectares 22 ares

Typologie : Parc de quartier à vocation récréative dans sa première partie et écologique dans sa partie plus naturelle.

Propriétaire : Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE suite à la signature, en 1990 d'un bail emphytéotique entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean et la Région de Bruxelles-Capitale

Classement : Le parc du Scheutbos n'est pas classé.



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Le parc n'est pas clôturé. Il est donc accessible à tout moment dans la journée.

Un gardien, qui effectue aussi des rondes dans le bois voisin du Wilder, y circule en permanence :

- en hiver, de 8h à 18h ;
- en été, de 8h à 20h ;
- en avril et septembre, de 8h à 19h.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

En cas d'urgence : Police au 02/412 12 12.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be

EQUIPEMENTS

Kiosque, ponton en escalier autour de la mare, bancs, poubelles, panneaux signalétiques et espace didactique sur les espèces végétales indigènes.

ENTRÉES

Une plaine de jeux pour les enfants de 3 à 7 ans avec ressorts, petit train avec rouleaux, balançoires, pont-toboggan. Une autre aire de jeux destinée aux enfants de 8 à 12 ans avec deux grandes structures constituées d'engins de grimpe (mur d'escalade, plan incliné), ponts suspendus, toboggans. Potagers gérés par Bruxelles Environnement-IBGE, caillebotis pour l'observation le long du Leybeek, borne de distribution de pinces à crottes, un canisite aux trois entrées principales du parc, bancs, poubelles, abri des gardiens et des jardiniers.

ACCESSIBILITÉ PMR

Le relief en pente forte (8%) du parc du Scheutbos est problématique pour les personnes à mobilité réduite. Toutefois, l'accessibilité est garantie par les revêtements utilisés dans la partie paysagère classique du parc en bordure du boulevard Louis Mettwie et l'avenue Van Hemelrijk.

TRANSPORTS PUBLICS

Bus : 49, 86 (Machtens), 84 (Cimetières et Elbers).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les brochures de Bruxelles Environnement-IBGE :
 - Vers une gestion écologique des parcs régionaux bruxellois ;
 - Parcours de sculptures dans les espaces verts de Bruxelles.
(A commander au 02/775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be).
- Plus d'info sur [le Scheutbos](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).

